VOLUME VII. NUMERO 10.

Leg. Assembly R.

LE COURRIER DE L'OUEST

JOURNAL HEBDOMADAIRE. EDMONTON, ALTA., 14 DECEMBRE, 1911. FONDE EN 1905.

La semaine parlementaire

AU PARLEMENT PROVINCIAL.

LE PREMIER VOTE A LIEU. — LE GOUVERNEMENT SIFTON OBTIENT 32 VOIX CONTRE 6. — AJOURNEMENT POUR LES VACANCES DE FIN D'ANNEE.

Lundi soir a eu lieu a la Chambre provinciale le premier vote de la session. Ce vote, qui devait etre donne sur l'adoption de l'adresse en reponse au discours du Trone, etait attendu avec impatience car l'on avait hate de connaitre la majorite exacte du gouvernement Sifton.

Les voix se sont reparties comme suit:

En faveur de l'adoption de l'adresse, 32
Contre 6

Tous les deputes liberaux ont vote avec le ministre. Seuls deux deputes etaient absents; MM. Harold Riley, depute conservateur de Gleichen, et C. M. O'Brien, depute socialiste.

Avec ce vote a ete termine le debat sur le discours du Trone commence le 1er decembre; 22 membres de la Chambre ont pris part a ce debat.

Les deputes ayant pris la parole au cours de la seance de lundi sont, du cote conservateur, MM. George Hoadley et le Dr. Stewart, et du cote liberal, l'hon. Duncan Marshall, MM. J. W. Woolf, R. T. Telford, Peter Gunn, A. Bramley-Moore, L. Boudreau et l'hon. A. C. Rutherford.

Le discours de ce dernier etait attendu avec interet; l'ancien premier ministre a declare que le devoir des deputes liberaux etait de soutenir le gouvernement du jour autant que possible dans son oeuvre d'organisation de la province. L'hon. Rutherford note en passant la declaration de l'hon. Sifton d'accepter toutes les suggestions de nature a ameliorer le programme du gouvernement. L'orateur dit ensuite qu'il ne peut s'opposer a la politique de chemin de fer du premier ministre ni la critiquer car ce dernier n'a pas encore fourni de details et il importe de les attendre avec patience avant de juger.

L'hon. Rutherford declare ensuite que la construction des voies ferrees du C. N. R. et du G. T. P. garanties par la province, va beaucoup trop lentement.

En terminant l'orateur declare que la province a droit a ses terres bonnes et mauvaises et que le gouvernement provincial doit activer les negociations engages a cette fin. Le gouvernement provincial doit egalement prendre en consideration la question de l'exemption de taxes sur les terres du C. P. R. et negocier a ce sujet avec le gouvernement federal.

M. L. Boudreau dit qu'il a promis a ses electeurs de n'accorder son appui qu'a un gouvernement presentant un programme de voies ferrees satisfaisant pour la population rurale. Apres les declarations de l'hon. Sifton, il croit pouvoir voter avec confiance pour l'administration actuelle.

On prevoit que la Chambre sera ajournee demain pour les vacances de fin d'annee.

A LA CHAMBRE FEDERALE.

Ottawa, 8 dec.

Le parlement a suspendu ses seances hier pour les vacances de Noel et du Nouvel an; les travaux de la session ne seront repris que le 10 janvier prochain.

Voici un bref compte-rendu des evenements de la derniere semaine parlementaire:

A propos des renvois d'employes.

Personne n'ignore que depuis le 21 septembre un nombre d'employes du gouvernement ont ete demis de leurs fonctions pour etre remplaces par des partisans de la nouvelle administration, ou, en d'autres termes, que la guillotine a fonctionne sans interruption depuis plus de deux mois. C'est generalement ce qui arrive lors d'un changement de gouvernement, mais le devoir de l'Opposition n'en est pas moins de demander les raisons qui ont motive ces destitutions, afin que le pays sache quelle est la politique du gouvernement a ce sujet et si cette politique differe de celle des administrations precedentes.

Empressons-nous de dire que le nouveau ministre et ses collegues n'ont nullement l'intention d'apporter la moindre reforme dans ce sens. Ils ont admis qu'ils entendent caser le plus de partisans possible, malgre toutes les belles promesses de certains membres du cabinet au sujet du patronage le "Vae Victis" est aujourd'hui plus en honneur que jamais, et il est probable qu'il restera en honneur tant que la guillotine a fonctionne sans interruptre de destruction.

Sir Wilfrid Laurier a proteste contre l'adoption en Canada de la coutume americaine qui veut que les vainqueurs fassent main basse sur les depouilles de leurs adversaires. Il est vrai qu'un employe civil n'a pas le droit de s'occuper de politique, mais d'un autre cote, aucun employe ne devrait etre congedie sans enquete prealable. C'est un principe qui a ete sanctionne par le parlement mais que le nouveau gouvernement semble ignorer totalement.

Sir Wilfrid Laurier a cite comme preuve de ses avances le cas des membres de la Commission des eaux limitrophes, Sir George Gibson, M. Aime Geoffrion et M. Brownhill qui ont ete remplaces par MM. Casgrain, Magrath et Powell, non pas pour des raisons de competence, mais simplement parce que ces derniers etaient des partisans du gouvernement et qu'il fallait les caser.

L'immigration francaise.

En reponse a une interpellation de l'hon. R. Lemieux, le ministre de l'Interieur a declare que le gouvernement canadien avait un agent d'immigration et des assistants, en France et en Belgique, et que le nombre des immigrants arrives en Canada au cours des derniers six mois, etait de 1419, venant de France et 865 de Belgique. Le gouvernement n'a pas encore etudie la question a l'effet de savoir si le nombre des agents d'immigration, dans ces deux pays sera augmente.

A propos de charrues.

Le clou d'une des seances de la semaine a ete un debat dans lequel la compagnie Cockshutt Plow de Brandford a joue le role principal. Cette compagnie a un representant a la Chambre et ce representant n'est autre que M. Cockshutt en personne. Or, M. Cockshutt eut la malencontreuse idee de se plaindre d'un passage du discours prononce par M. Oliver au cours du debat sur l'adresse en reponse au discours du Trone, passage dans lequel l'ancien ministre de l'Interieur laissait entendre que la compagnie en question, comme d'ailleurs toutes les autres compagnies d'instruments agricoles exploitaient le cultivateur canadien en lui vendant les machines dont il avait besoin plus cher qu'au cultivateur americain. M. Oliver ne perdit pas de temps a relever les remarques de M. Cockkshutt et prouva avec documents a l'appui que ses propres avances etaient absolument conformes aux faits. Il en profita de plus pour tancer d'importance les manufacturiers au sujet de l'ignoble campagne qu'ils ont fait contre la reciprocite, certains n'hesitant pas a reunir leurs employes et a leur dire que si la reciprocite etait adoptee ils seraient obliges de fermer les portes de leurs manufactures. Le vigoureux discours de M. Oliver jeta un froid dans les rangs ministeriels dont les membres avaient applaudi a tout rompre les remarques de M. Cockshutt, n'empeche que celui-ci avait obtenu ce que, sans doute, il desirait, c'est-a-dire faire a peu de frais une belle reclame pour sa maison.

Il n'y a plus de nationalistes!...

Suivant l'usage, M. Chambers, gentilhomme de la verge noire, a envoye aux nouveaux deputes une formule a remplir pour inserer leur biographie dans le "Parliamentary Companion." Les deputes ecrivent de leur propre main la date de leur naissance, leur religion, etc. Ils sont aussi tenus de declarer a quel parti politique ils appartiennent. Votre correspondant vient de feuilleter les declarations signees par les nouveaux deputes canadiens-francais, et il decouvre que pas un seul d'entre eux n'a declare etre nationaliste. Tous sans exception ont declare etre conservateurs ou liberaux, Seul M. Bellemare, depute de Yamachiche, s'est inscrit comme conservateur independant. Ainsi, MM. Sevigny, Rainville, Mondou, Lesperance, Lamarche, Guilbault, Achim, Coderre, Boulay et Barrette ont tous signe a l'effet qu'ils sont de francs conservateurs.

A propos de M. Bourassa.

Le dernier debat, avant l'ajournement pour les fetes a ete marque par un vif incident qui a eclate a propos d'une remarque de M. Sifton.

M. Sinclair, le depute de Guysborough, commenca son discours en disant que le premier ministre avait capitule devant les chercheurs de places. "Le Canada, dit-il, est vivement desappointe de l'attitude de M. Borden; il a eu deux opportunites de montrer de quel bois il etait bati, et dans ces deux occasions il a fait un "four"; premierement en se mettant a genoux devant le parti anti-britannique de Quebec, dans la formation de son Cabinet."

Ce mot anti-britannique souleva l'ire de M. Pelletier qui se levant et assenant un coup de poing sur son pupitre, declara qu'il n'y avait pas de parti anti-britannique dans la province de Quebec.

M. Monk fit aussi mine de se lever et le ministre des Postes continua: "Nous ne sommes pas un parti anti-britannique, je le nie."

"Et je le repete, retorqua M. Sinclair, votre propre chef, M. Henri Bourassa, le chef du ministere des postes est alle a North Bay durant la derniere campagne electorale et, adressant la parole aux electeurs d'Ontario, reunis a cet endroit, il leur a parle de votre roi, de votre drapeau et de votre constitution.

M. Bourassa ne voulait pas reconnaitre le roi Georges comme son souverain, le drapeau qui flotte sur ces batisses comme son embleme national et la constitution qui regit les lois de ce pays comme dogme de sa conduite. M. Bourassa, en agissant ainsi a montre qu'il etait le chef d'un parti anti-britannique.

"Il n'a jamais rien dit de la sorte", hurla M. Pelletier.

"C'etait durant la campagne electorale, retorqua Sir Wilfrid Laurier; depuis ce temps-la ils se sont peut-etre tous convertis."

Cette saillie du chef de l'opposition mit fin a l'incident et M. Sinclair put reprendre la suite de son discours sans etre interrompu de nouveau par le ministre des Postes. Il donna comme preuve que le Gouvernement agissait de parti pris dans la destitution des employes civils le fait que les interesses etaient avises de la mesure de rigueur prise envers eux par une circulaire imprimee, par consequent la meme pour tous.

* * *

Pendant les vacances les membres du Cabinet vont preparer de la besogne pour la rentree et l'on a bon espoir que les travaux parlementaires marcheront rondement a la reprise de la session.

UN EMPLOYE CONSCIENCIEUX.

Tokio, 11. — Un chef de train nomme Shijiro Maji, a qui avait ete confie la direction du train du Mikado, s'est suicide en se jetant sous un express parce que le train royal avait subi un retard d'une heure du fait d'un accident.

LE DUC DE CONNAUGHT EN SASKATCHEWAN.

Regina, 12. — On confirme la nouvelle que le Duc de Connaught viendra presider a l'inauguration de l'Edifice provincial de Saskatchewan pour l'ouverture du Parlement. La date n'a pas encore ete fixee.

LA REVUE DE L'ETRANGER

La convention Franco-allemande.

La commission des affaires etrangeres, a la Chambre francaise, a recu communication du rapport sur la convention franco-allemande prepare par M. Maurice Long, qu'elle a choisi pour son rapporteur. M. Long conclut a la ratification immediate de cette convention, sans attendre l'issue des negociations ouvertes avec l'Espagne. Il est plus que probable que la Chambre des deputes, se conformant aux vues de la commission des affaires etrangeres, votera cette ratification, et on ne pourra que la feliciter de son vote,

Le protectorat francais au Maroc c'est, meme avec les reserves economiques enumerees dans le traite, la plus grande avance que la France ait obtenue depuis longtemps. Sa conquete de Tunis fut loin d'etre aussi importante; celle de Cochinchine est lointaine, couteuse et menacee; celle de Madagascar restera surtout dispendieuse. Le Maroc est a la porte. Il complete le grand bloc que forment l'Algerie et la Tunisie. Il est plus fertile, plus salubre, mieux arrose; il peut devenir plus riche. Il est peuple de tribus viriles et vaillantes ou le recrutement francais peut puiser utilement.

Bref, le Maroc est une acquisition superbe. Mais il faut le mettre en ordre et le mettre en valeur, et cela coutera sans doute de longs et couteux efforts. De plus, la France se charge d'une grande responsabilite en y garantissant la liberte du commerce. C'est a elle, directement, qu'on s'adressera desormais quand quelque trafiquant sera moleste ou quelque caravane egorgee. La est le revers de la medaille. Toutes les medailles ont un revers. Une grande tache nouvelle s'offre a la republique. Ce qu'elle a fait en Algerie et a Tunis montre que cette tache n'est pas au-dessus de ses forces. Le protectorat francais acquis au Maroc reste donc un grand succes pour la France. En face de la France, sur l'autre rive de la Mediterranee, avec des ports sur l'Atlantique, une autre France se complete, plus grande que la metropole, avec des perspectives d'avenir que nul ne peut limiter.

Est-il, par cela meme, un echec equivalent pour l'Allemagne? Oui, si les nations doivent vivre de jalousies et de rancunes et trouvent leur joie dans le malheur, leur chagrin dans le bonheur d'autrui. Non, si elles savent regarder a leur propre interet. La France est mieux placee que tout autre pays pour ouvrir le Maroc a la civilisation. L'Allemagne n'y etait nullement prete. Elle n'avait ni l'armee coloniale des Francais, ni la grande habitude du maniement des Arabes qu'ils ont acquise. Elle ne confine nulle part au Maroc. Elle ne pouvait s'y installer sans porter ombrage a l'Angleterre comme a la France. Et si, comme les hommes d'Etat responsables n'ont cesse de le repeter, elle n'a, dans l'empire cherifien, que des interets commerciaux et economiques, ils pourront se developper utilement sous le protectorat de la France.

Reste la fameuse compensation congolaise.

La France possede, depuis trente ans, les territoires cedes a l'Allemagne. Qu'en a-t-elle fait? Rien. Aucun progres serieux n'y a ete realise. Apres des velleites bientot abandonnees, la republique a cede ses droits a des compagnies particulieres. De celles-ci, beaucoup ont du renoncer, leurs benefices etant nuls. De recents rapports officiels ont montre a quel point cette colonie est peu assimilee et peu profitable a la France. Celle-ci possede des territoires equatoriaux en surabondance. Elle les doit a des officiers et a des explorateurs d'une admirable intrepidite. Mais elle est hors d'etat de les diriger.

A Berlin, l'acquisition n'est pas consideree comme fameuse. Mais a cheval donne, on ne regarde pas les dents. L'Allemagne, en s'annexant une partie du Congo moyen, arrondit son Cameroun et se rapproche de la grande colonie belge, sur laquelle on sait quelles sont ses visees. Elle jette ainsi les bases d'un grand empire au centre de l'Afrique, car elle pourra concentrer son effort sur le Congo et le Cameroun et tirer de ces regions un parti meilleur que la France, celle-ci etant sollicitee ailleurs par de grandes entreprises moins excentriques et plus faciles.

Si bien qu'a regarder froidement les choses, on se demande si les deux parties contractantes ne pourraient pas se feliciter, l'une et l'autre, des resultats obtenus.

NOUVELLES REGIONALES

CHAUVIN, (Alta.)

Notre cure, le R. P. Albert, est parti pour aller precher une mission a Elm Park. Il sera de retour a la fin de la semaine.

—Les travaux de construction du presbytere avancent rapidement. On acheve actuellement le toit. Chaque jour douze hommes y travaillent activement sous la direction de MM. Laplante et Lambert.

—M. Andre Poirier est revenu au village pour diriger sa maison de pension pendant l'hiver.

—La soiree qui a eu lieu la semaine derniere au profit de notre patinoir a remporte un tres grand succes.

—M. Thomas LeBlanc vient d'avoir la douleur de perdre l'un de ses fils age de dix ans, decede apres quatre jours de maladie.

A la famille en deuil nous offrons nos condoleances.

—M. Eug. Cote est arrive dernierement parmi nous; il se fait construire une superbe residence sur son homestead.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue.

—M. et Mme David Charette sont revenus de Calgary pour passer l'hiver sur leur homestead.

WILLOW BUNCH, (Sask.)

Apres une premiere neige et un froid de 15 a 16 degres au-dessous de zero, qui nous faisait craindre que l'hiver fut commence pour de bon des les premiers jours de novembre, nous jouissons d'un tres beau temps et cette neige est a peu pres disparue. Nous voyons les buggys rouler de nouveau. Tous les vieux s'accordent a dire que l'hiver ne sera pas fort en neige, a la grande satisfaction des ranchers, qui n'ont pas eu de temperature favorable cet automne pour pouvoir faire du foin pour parer a toute eventualite. Mais en compensation, presque tous ont fait de tres bons marches en vendant leurs animaux a un prix plus eleve que jamais.

Le Dr Godin a profite du beau temps pour faire un voyage a Moose Jaw, confiant le soin de son hopital a son confrere, le Dr Freeman.

Il est parti accompagne du R. M. A. Lemieux, cure de la paroisse qui se rend a Regina, saluer notre nouvel eveque, Mgr Mathieu. Avant son depart il a beni le mariage de M. Damase Baudry, fils de notre estime courrier avec Melle Rosalie Gosselin, fille d'Alexandre Gosselin. Tous se sont fort amuses et ne se sont separes qu'au matin, un peu fatigues, mais heureux d'avoir passe une si agreable soiree.

Le meme jour avait lieu le bapteme de Marie Christine Reine Stella, bebe premiere nee de M. et France Lapointe. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Hall, grand'oncle et grand'tante de l'enfant.

Nouvelles de partout

L'HON. PH. ROY SERAIT REMPLACE.

Montreal, 13. — D'apres une information de bonne source, courante dans les cercles politiques, l'hon. Ph. Roy, commissaire-general du Canada a Paris, serait prochainement remplace par un ami politique du Cabinet Borden.

LES ELECTIONS D'ONTARIO.

Toronto, 12. — Les elections provinciales ont ete une victoire partielle pour les liberaux; ceux-ci ont en effet gagne 5 sieges sur la Chambre precedente.

Voici la composition nouvelle du parlement:

Liberaux	23
Conservateurs	82
Independant	1

LA "BLOQUADE" EN SASKATCHEWAN.

Regina, 13. — Il manque environ 5,000 wagons actuellement dans la province de Saskatchewan pour expedier le grain accumule dans les elevateurs.

LE FAVORITISME CONSERVATEUR.

Ottawa, 13. —Le gouvernement conservateur continue sans relache de remplacer les employes du gouvernement, nommes sous le ministere Laurier, par des partisans du nouveau gouvernement devant etre recompenses. On declare que la demission de M. Obed Smith, chef du bureau d'immigration du Canada, a Londres, a ete demandee par le Cabinet Borden.

UNE IMPORTANTE TRANSACTION.

Prince Albert, 13. — La Cie du C. N. R. vient de vendre une surface considerable de terre a la Cie Northern Saskatchewan Land pour la somme de $901,921.70.

VENGEANCE TURQUE.

Le correspondant du "Temps", pour avoir pris la defense des Italiens, est poignarde a Tripoli.

Tripoli, 12. — M. Jean Carrere, correspondant du "Temps" de Paris a Tripoli, a ete frappe d'un coup de poignard alors qu'il se trouvait sous la veranda d'un restaurant francais a Tripoli. Sa blessure n'est pas serieuse.

Il avait recu des lettres de menaces du comite jeune-turc pour avoir, dans des articles au "Temps", pris la defense des Italiens.

Les autorites ont decouvert une lettre informant les correspondants etrangers en faveur des Italiens d'avoir a quitter Tripoli ou de courir le risque de se voir poignarder comme M. Carrere.

LA FRANCE ET L'ANGLETERRE.

Une alliance offensive et defensive aurait ete conclue verbalement.

Berlin, 12. — Les journaux berlinois enregistrent d'importantes revelations du "Journal de Geneve" relatives a l'entente franco-anglaise.

D'apres la feuille genevoise, l'Angleterre et la France auraient conclu verbalement une alliance offensive et defensive. Les deux gouvernements se seraient abstenus de rediger un texte ecrit afin d'eviter d'eventuelles oppositions parlementaires.

NOUVELLES BREVES.

Le gouvernement allemand depensera 90 millions en six ans pour augmenter sa marine de guerre.

Le gouvernement anglais projette egalement un emprunt considerable pour maintenir sa flotte superieure a celle de l'Allemagne.

Le gouvernement italien a refuse les offres de la Croix rouge allemande d'aller soigner les blesses a Tripoli.

Les navires de guerre allemands stationnes a Agadir ont recu l'ordre de quitter les eaux marocaines.

Le gouvernement turc a accepte une offre semblable.

Le Dr Ouimet, le medecin de Hull, accuse d'avoir pratique des operations chirurgicales illegales a ete reconnu innocent de l'accusation qui pesait sur lui.

FAITS DIVERS

AU CLUB LIBERAL.

L'une des soirees les plus reussies du Club des Jeunes Liberaux a eu lieu mardi soir aux salles du Club.

Un grand nombre de membres etaient presents. La partie musicale fut fort reussie et tres applaudie.

Les orateurs de la soiree furent W. F. Puffer, Frank Ford, et Frank Walker, du Fort Saskatchewan.

Le discours de M. Puffer, sur le role du liberalisme au Canada, fut tres applaudi. Les conservateurs ont toujours favorise la monopolisation des chemins de fer, declara l'orateur, c'est aux liberaux que le peuple canadien doit la rivalite qui existe actuellement entre les divers compagnies, rivalite qui a eu pour resultat de reduire le prix des billets de 5 cents a 3 cents le mille et le prix du transport des marchandises de 45 cents par 100 livres.

M. F. Walker ouvrit la serie des discours en demontrant l'excellent role politique rempli jusqu'a ce jour par le club des Jeunes Liberaux.

LA CIRCULATION SUR LES ROUTES.

Une loi reglementant la circulation des voitures sur les routes d'Alberta a subi sa deuxieme lecture en Chambre. Cette loi prevoit que les voitures se croisant sur une route doivent tenir leur droite. Une voiture en depassant une autre doit prendre la gauche et le conducteur doit avertir distinctement le conducteur de la voiture qu'il veut depasser; enfin tout conducteur de voiture doit preter assistance aux conducteurs dont les voitures se trouvent dans l'impossibilite d'avancer par suite de la surcharge ou du mauvais etat des routes.

Des amendes de $1. a $20. sont prevues pour les contraventions a cette loi.

Les conducteurs faisant usage d'un langage blasphematoire en conduisant seront passibles d'une amende; seront egalement frappes d'une amende les conducteurs menant leur voiture a une allure trop vite.

PHOTOGRAPHIES SUR ONGLES.

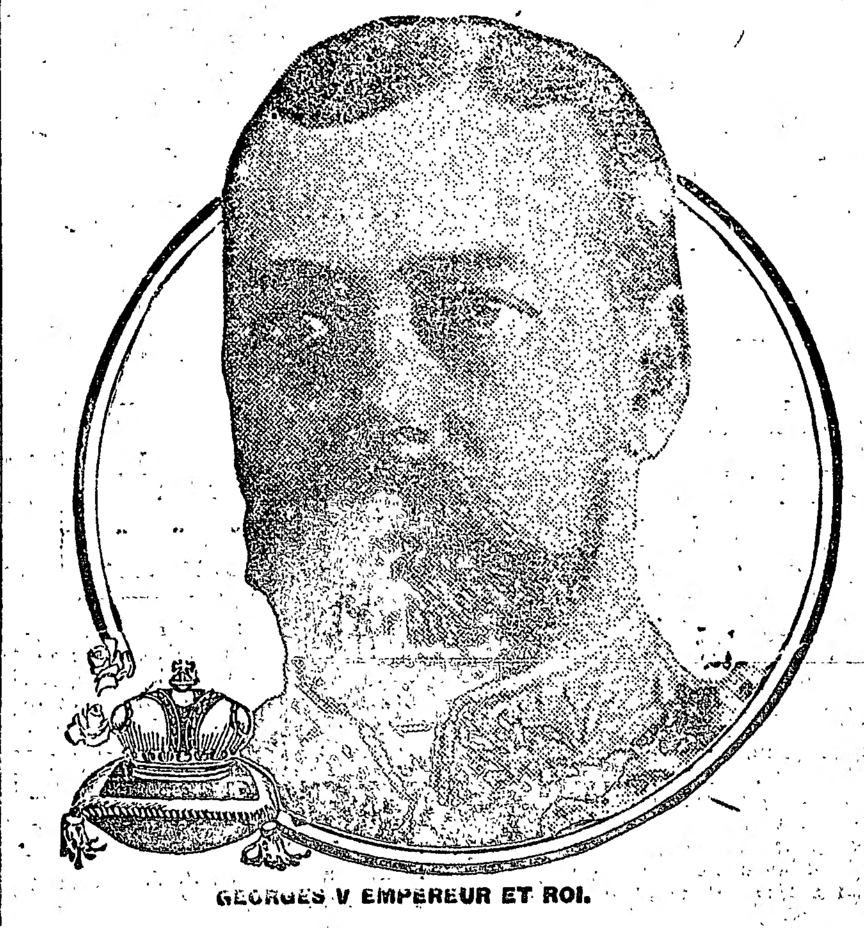
Jusqu'a present, les amoureux sensibles se contentaient de porter sur leur coeur, voire dans un medaillon, le portrait de l'ame soeur.

Maintenant, l'on fait mieux: le propre cousin du kaiser en est le promoteur. C'est lui qui, le premier, a fait photographier sur son ongle le portrait de sa fiancee. Cette photographie minuscule est, parait-il, une veritable oeuvre d'art. Elle a coute 400 marks.

Et, depuis, il n'existe plus a Berlin, un manucure un peu lance qui n'ait son atelier de photo-miniature. La difficulte est de rendre les images ainsi fixees impermeables a l'eau. On y parvient en recouvrant l'ongle d'un vernis special et tres dur.

La ville d'Edmonton se prepare a faire pour plus de $300,000 de pavage des rues l'an prochain. Les contrats seront donnes vendredi.

Le roi Georges et la reine Marie sont couronnes Empereur et Imperatrice des Indes



GEORGES V EMPEREUR ET ROI.

Delhi, Indes. 12. — Le roi Georges V et la reine Marie ont ete proclames aujourd'hui empereur et imperatrice des Indes a Delhi, au milieu de ceremonies d'une splendeur inouie et digne des fetes fastueuses de l'antiquite.

Depuis le point du jour le camp du Durbar regorgeait de spectateurs. Les princes Hindous etaient revetus de costumes eblouissants, faisant contraste avec les vetements europeens des etrangers. Les epouses des princes assistaient a la ceremonie dans des loges grillees construites specialement au centre des tribunes. Il y avait un immense deploiement de troupes anglaises et indigenes.

L'arrivee du Royal cortege a ete salue par des salves d'artillerie et des acclamations sans fin de la multitude.

L'empereur revetu de la robe pourpre imperiale portait le grand cordon de l'ordre de la jarretiere et de l'Etoile des Indes. La couronne imperiale resplendissait de diamants merveilleux. La robe de l'Imperatrice etait de satin blanc brodee de fleurs de lotus.

Aussitot apres le couronnement l'Empereur a procede a la ceremonie d'ouverture du Parlement hindou.

Des sommes considerables ont ete distribuees aux indigents. Toutes les Indes etaient en liesse pour le jour du Couronnement.



MARIE IMPERATRICE ET REINE.

Resume des reglements concernant les Homesteads du Nord-Ouest canadien.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme age de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaitre personnellement a l'agence ou a la sous-agence des terres du district. Une inscription de homestead peut etre faite par procuration, sous certaines conditions, par le pere, la mere, la fille, le frere ou la soeur du demandeur.

DEVOIRS—Au moins un sejour de six mois chaque annee sur le terrain, et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possedee et occupee par lui, ou possedee par son pere, sa mere, son fils, sa fille, son frere ou sa soeur.

En certains district un homesteader peut prendre en preemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: residence sur l'un ou l'autre homestead de six ans, a dater de l'entree du homestead et culture sur le homestead de preemption de 50 acres.

Un homesteader qui a utilise son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de preemption dans son district peut en acheter un dans certains districts, aux conditions suivantes:

Prix $3.00 l'acre. Devoirs — Residence de six mois chaque annee pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

DROITS DES MINES.— Le droit d'une mine de charbon peut etre obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, a raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2560 acres peuvent etre loues a un meme individu ou a une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera percu sur tout charbon vendable d'une mine.

W. W. CORY.
Depute ministre de l'Interieur.

N.B.—La publication non autorisee de cette annonce ne sera pas payee.

UNE "SORTIE" DES FRERES LABONTE

CONTE CANADIEN.

Si vous me demandez pourquoi les freres Labonte s'etaient enivres samedi dernier, je vous repondrai que je n'en sais rien, mais que la Sainte-Catherine (qu'ils avaient fetee avec ferveur) pouvait bien etre la cause de cet abus d'alcool aussi intempestif que reprehensible.

Cela commenca chez le voisin, un nomme Tourenleau, un vieux garcon, qui avait cru devoir inviter les deux freres, Ti Toine et Ti Pite, a venir prendre un coup chez lui. Cela ennuyait Tourenleau de ne pouvoir faire de "tire" et il s'en consolait avec un flacon de cinq demiards et quelques bouteilles de biere. Apres avoir aide leur hote a se defaire rapidement de ses spiritueux, Ti Toine et Ti Pite s'en allerent veiller chez leurs blondes. Tous les deux etaient quelque peu emus, mais ca ne se voyait pas beaucoup et leurs blondes, qui se trouvaient justement etre les deux soeurs, les recurent,—si j'ose m'exprimer ainsi—a bras ouverts.

—Mange de la tire, dit Pite a son frere aine, ca va te r'mettre.

—T'as besoin d'en manger un lot plus "chaud" qu'moi.

...—T'as menti d'un boute.

...—C'est toi qu'a......

Mais l'arrivee dans la cuisine — la veillee se donnait la — de Phonsine et d'Arthemise Latendresse, empecha une dispute entre les deux freres. Les jeunes filles avaient prepare de la tire plein un immense chaudron et elles avaient besoin de l'aide de leurs cavaliers pour l'etirer. Pite et Antoine se preterent de bon coeur a tout ce qu'on leur demanda et nous les trouvons cinq minutes plus tard, travaillant comme des endiables et suant a grosses gouttes sur les paquets de tire qu'ils etirent avec acharnement. Le pere Latendresse arriva sur ces entrefaites et eut la malencontreuse idee de leur faire boire deux petits verres de whiskey. Ce fut la goutte d'eau qui fait deborder le vase. Tout ce que les deux freres avaient consomme pendant la soiree sembla se transformer en une seule et unique lampee dant les bouffees leur montaient au cerveau et paralysaient leur intelligence.

Ti Pite eut, le premier, l'idee de faire une farce et il n'en trouva de meilleure que celle de fourrer de la tire chaude dans la bouche de Mme Latendresse. Celle-ci se debattit en riant mais elle ne rit plus du tout quand, en enlevant la tire de sa bouche, elle amena en meme temps son ratelier.

Pite avait deja saute sur ce ratelier et l'avait jete "pour rire" dans le chaudron ou de la melasse bouillait encore. Du coup, le pere Latendresse—qui montait la garde pres de sa cruche de whiskey — se facha tout rouge et pria les deux jeunes gens d'aller ailleurs faire leurs farces plates. Pite et Antoine le traiterent de vieux...disons mufle et partirent en faisant claquer la porte, cependant qu'Arthemise et Phonsine se desolaient.

Sortis, nos deux amis se demanderent ou ils pourraient bien finir une soiree si bien commencee. L'unanimite les fit incliner vers le bar le plus voisin ou ils absorberent plusieurs verres. Apres ce bar, un autre, puis un troisieme. Au quatrieme, ils chancelaient et au cinquieme, ils titubaient tellement que le commis de bar leur refusa tout, sauf de l'eau minerale.

—D'leau minerale, fit Ti Toine, t'as menti, vieux buck, tu peux la garder pour d'autres. Puis, a son frere: Viens t'en Ti Pite, on va aller ailleurs.

Ailleurs, le resultat fut le meme et onze heures du soir vit fermer les portes des boutiques si bien eclairees jusque la. Les deux freres demeurerent seuls et melancoliques sur le trottoir. Tout a coup, Antoine, en sa qualite de frere aine, eut une idee.

—Si tu veux dire comm' moi, fit-il, pateusement, on ... (hic) va aller, ... (hic) .... voir chez l'vieux Latendresse pour lui... (hic).... faire des excuses.

—Ca, c'est correct.... vieux .... Phonsine, c'est une sapree bonne fille ... j'voudrais pas m'choquer avec pour un diable.

—Arthemise itou, rencherit Antoine... Ah, c'est beau l'amour, Et tous les deux, s'etayant mutuellement, partirent a pas comptes dans la direction de la maison Latendresse qu'ils trouverent toute noire. Seule, une faible lumiere se voyait a une chambre de l'etage superieur.

—A sont couchees, dit Pite, on va leur chanter quelque chose pour les eveiller.

Et il entonna d'une voix tres fausse et plus larmoyante encore.

La nature est endormie (sic)
Le zephir caresse l'eau...

Cette serenade fut interrompue par l'ouverture de la porte et les eclats de voix du pere Latendresse qui criait: "Allez-vous ben ch'nailler, tas d'v'limeux. Ca a-t-y du bon sens, v'nir reveiller les honnetes gens a des heures d'meme. Ch'naillez, ou ben j'vas qu'ri la police.

—Fais donc pas l'etrivant, dit Pite, on vient pour finir la veillee avec vous autres.... On est fatigue...

—Ca s'voit que vous etes fatigues, mes tords-noms. Ouste, Allez-vous-en d'icite et filez chez vous.

Ti Toine et Ti Pite hesiterent un instant devant la colere evidente du bonhomme et ils s'en seraient alles tranquillement, si le pere Latendresse ne leur avait lance cette fleche de Parthe: "Pis, vous savez, pas besoin d'vous montrer dans c'bout icite, les creatures en ont assez d'vous autres."

Ceci fut trop pour la nature altiere et passionnee de Ti Pite qui saisit une brique qui se trouvait au bord du trottoir et la lanca dans la direction du pere de sa blonde.

Mal vise, le coup manqua et il fallut que Ti Toine lanca une autre brique pour atteindre en plein coeur la fenetre du salon qui vola en mille miettes.

Le bruit attira tous les voisins (nous sommes a Sainte-Cunegonde), et, en un instant, toutes les fenetres se garnirent de tetes, y compris celle de la chambre des demoiselles Latendresse, qui etait garnie d'un minois brun (Phonsine) et d'une frimousse blonde (Arthemise).

Le pere Latendresse hurla "Police! police!" comme un possede, mais la police n'arrivait pas et Ti Pite venait de lancer une autre brique, cette fois dans la porte encore ouverte. La brique entra tout droit, fit tomber le porte-chapeau et atteignit le chat qui se sauva en miaulant horriblement.

A cet instant precis, deux agents de police qui passaient dans la rue voisine, crurent entendre du bruit et ils avaient raison, car toute la rue hurlait. Avec precaution, ils arriverent sur les lieux de la querelle et se precipiterent sur Ti Toine, au moment ou celui-ci visait soigneusement la fenetre de la salle a manger avec une autre brique. Ti Toine fut arrete, son frere aussi, et tous les deux ecroues au poste de police No. 16.

Une fois au poste, nos deux jeunes gens se sentirent soudainement degrises et c'est avec des larmes dans la voix qu'ils demanderent qu'on prevint leur pere, riche commercant de salaisons et autres produits similaires. Une demi-heure plus tard, M. Labonte se presentait au poste et je ne vous relaterai pas ce qu'il dit a ses garnements de fils, mais je vous le laisserai a supposer. Le pere Latendresse vint aussi et il tempeta comme un beau diable, disant qu'on avait tout brise chez lui, que ses filles etaient tombees dans les "confusions" et que sa femme etait quasi morte de peur.

M. Labonte le prit a part et comme Latendresse etait un vieil ami, il lui dit: Ecoute, Zidore, tu sais quoi c'qu'c'est, la jeunesse. Dans ton temps et dans l'mien... Hein?

—Oui, mais c'est pas des raisons pour toute casser chez nous.

—J'vas settler ca avec toi, en ami, mais on va leur donner une bonne peur. Y vont coucher d'dans, on verra chez le r'cordor.

En effet, nos deux heros coucherent "dedans" et je les ai trouves lundi matin, humbles et penitents, attendant le bon plaisir du Recorder. J'eus le bonheur d'etre present a l'entrevue qui eut lieu entre le greffier Lefebvre et le pere Labonte. M. Labonte, je crois vous l'avoir dit, est un homme "tout ainsi." Il aborde le greffier doucement et dit: "J'suis v'nu pour voir le greffier. C'est-y-vous?

"—Oui, que voulez-vous?

"—C'est par rapport a deux arretations" (sic).

"—Ou ca?

"—A Sainte-Tunegonde.

"—Oui, mais de quoi s'agit-il?

"—Ben, voila, j'voulais vous voir avant qu'la Cour "press" par rapport que... j'vas vous expliquer... eux autres...

"—Voulez-vous me dire, s'ecrie M. Lefebvre impatient, de quoi il s'agit et pourquoi ces prisonniers ont ete arretes?

"—Oh, vous savez, c'est une affaire de "foleries" de jeunes gens, une "ennivrance de boisson", pas autr'chose, mais j'suis pare a payer l'surplus.

Enfin, mot a mot, le bonhomme expose l'affaire, fait entrer M. Latendresse qui explique qu'il n'en veut pas aux jeunes gens, que le pere a paye tous les degats. Il ajoute: Vous savez, c'est comme toutes les jeunesses, quand on prend un coup, c'est etrivant sans "imites". Mais j'leur tiens pas rancune, les creatures non plus.

On fait venir Ti Toine et Ti Pite, qui pleurent dans le gilet paternel. Les deux agents declarent que les prisonniers etaient "ben en brosse" mais qu'ils n'ont pas fait de train quand on les a arretes. Bref, tout s'arrange et nos heros rayonnent quand le pere Latendresse repete: "Vous savez c'etait pour vous etriver, mais les creatures vous en veulent pas."

Ceci ne veut pas dire du tout que je conseille a mes amis qui courtisent de farouches beautes d'en faire autant que Ti Toine ou Ti Pite. La methode, si elle reussit parfois, n'est pas du tout recommandable.

P. M. B.

Du "Nouvelliste".

BILLET DU JEUDI

LE FAUTEUIL DES SUICIDES.

Certes, M. Edison est un prodigieux inventeur; mais M. James Kingtown de Chicago, a aussi une intelligence remarquable. Il a decouvert le fauteuil qui transporte dans l'autre monde.

Le choix d'un suicide est delicat. Les femmes s'empoisonnent, se pendent ou se noient. Les hommes ouvrent la bouche et y tirent un coup de revolver. L'arme blanche est a peu pres abandonnee. Tout cela presente, comme disent les journaux, bien de l'insecurite. On se manque, on se blesse, on a froid, on se tord dans les douleurs les plus inconfortables. Le fauteuil de M. James Kingtown est parfait. Voici comment l'annonce le prospectus, copie par le "Weekly Chronicle":

"Apres une peine incroyable et un travail sans nom, j'ai reussi a construire une machine qui depasse tout ce qu'on a fait jusqu'a present pour le passage dans l'au-dela meilleur. Elle se compose d'un elegant fauteuil a haut dossier, a larges accoudees, dans lequel sont caches des tuyaux de differente grosseur. Un mecanisme ingenieux fait jaillir du plus petit de ces tuyaux, des qu'on est assis, un parfum agreable et stupefiant, qui agit comme une sorte de haschisch. En meme temps les ressorts et les rouages dissimules dans le fauteuil commencent a agir. Tandis que celui qui est assis est plonge dans des reves si delicieux que la realite ne les surpasserait pas, les engrenages accomplissent leurs fonctions. Un petit marteau retombe sur une amorce, qui met le feu aux charges des huit canons enfermes dans le dossier. Huit coups partent. Deux frappent le coeur, deux les reins, deux l'intestin, deux le cerveau. Ainsi dans le moment que l'homme perdu dans son reve se croit le plus heureux des humains, il tombe mort, si absolument mort qu'il est impossible de l'etre davantage. La longue existence de ma maison garantit la solidite de mes produits, et j'engage poliment les clients a se fournir chez moi, au gre de leurs besoins. Le prix varie, d'apres le luxe de l'article, de 60 a 450 dollars."

Rendons justice a l'esprit de confort des Americains. Ils ont invente et repandu par le monde ces sieges de repos monstrueux et commodes, ou l'on s'etend, les jarrets plus hauts que les reins, les bras etales sur des accoudoirs gigantesques, la nuque soutenue par un traversin. Il leur appartenait d'aller dans l'autre monde installes dans cet appareil national. On trouvera peut-etre que deux cents louis sont une somme, et on y regardera deux fois avant de s'ofrir un fauteuil Kingtown. Mais il faut penser que ce modele cher est evidemment destine aux suicides notoires, aux banquiers illustres. On l'achetera en fondant la banque, au moment ou on ne regarde pas a la depense, en meme temps que le coffre-fort. Les personnes de condition plus modeste, se contenteront de l'article a quinze louis. Ce n'est guere plus cher qu'un fauteuil de bureau. Enfin, il ne faut pas oublier que l'appareil peut servir plusieurs fois; on le leguera a ses enfants et ce sera d'autant plus opportun que la manie du suicide est, comme on sait, hereditaire.

Seulement cette invention precieuse ne laisse pas de presenter quelques dangers. Qui sait si tous ceux qui acheteront un fauteuil auront l'intention d'y terminer leurs jours? Qui sait s'ils ne reserveront pas ce siege de choix a un visiteur qui aura assez vecu, pour leurs desseins? Il sera prudent, dans l'avenir, de n'accepter qu'un chaise, et ce n'est pas sans un frisson que le riche vieillard, venu pour s'informer de la sante de son neveu, s'entendra dire, tandis qu'on lui montre les larges capitons, et le dosier bien rembourre: "Mon cher oncle, prenez donc la peine de vous asseoir."—Y.

Chronique

NOCTURNE.

Ma chatte rousse arrondit son dos soyeux sur la pile de livres. A travers la vitre elle guette les etoiles s'allumer au ciel et quand ma main fait jaillir une etincelle sur son pelage soigne, elle tourne vers moi ses yeux mysterieux, troublants...

Ma lampe sous son abat-jour orange fredonne la chanson intime des soirees calmes, laborieuses. Son halo trace un horizon ardent et etroit...

Les deux fenetres decoupent un carre sombre, attirant...

Le lever de Madame la lune est tardif, ce soir. Cependant le ciel semble se decolorer vers le bord du lointain horizon, et dans un coin du grand linceul des ames, une clarte annonce que Madame la Lune met la derniere main a sa toilette, et s'apprete, la solitaire noctambule, a promener son profil blond dans la celeste prairie. D'un bond, elle surgit au faite de la ligne grise des arbres.

Elle part. Elle s'en va troubler le solitaire, le triste habitant du shack nu et froid, glisser de longs regards aux flancs des coulees et gener par un eclairage intempestif les nocturnes promenades des coyottes efflanques. Elle part. Elle s'en va tremper son nonchaloir dans l'etang trouble, caresser le papillotement des petites vagues courtes sur les rives et le frissonnement des bouleaux denudes.

Elle part. Ma chatte, pour suivre des yeux sa course, tourne lentement sur son piedestal et l'amande noire de ses yeux s'elargit....

—Dans la nuit exquisement tiede de decembre, tremble le son grave d'une cloche...

Une etoile file: une ame entre au Paradis... La douceur des choses incline l'ame a la priere, et ma chatte rousse, pour jouer, allonge sa patte de velours vers mon papier blanc...

MAGALI.

PETIT COURRIER.

Magali.—s'excuse aupres des correspondantes qui n'auraient pas recu de reponses a leurs derniers billets: le manuscrit du P.C. a ete detruit au cours de l'incendie. Nos amies voudront bien faire preuve de patience, notre format reduit ne permettant pas une longue correspondance, il se pourrait que les reponses ne soient pas aussi rapides qu'a l'ordinaire.

Magali remercie les amies qui ont bien voulu lui temoigner leurs sympathies dans l'epreuve que notre journal vient de traverser. A toutes, elle donne rendez-vous dans le coin ami qu'elle saura rendre plus intime et plus accueillant encore que par le passe.

UN CRI D'ALARME

La conservation des forets est d'une importance vitale pour les fermiers de l'Ouest canadien.

Les fermiers de l'Ouest voient grandir chaque annee deux perils qui, si on ne se hate d'y porter remede, compromettront sans aucun doute, dans un temps donne, le developpement de nos regions et pourront meme faire reculer la civilisation de plusieurs degres vers le sud. Ces perils, je le constaterai de suite, proviennent de la destruction des bois et de l'abaissement du niveau des lacs.

Dans notre province, les bois a titre de combustible ne feront pas defaut immediatement et il serait pueril d'ecrire qu'il est temps de faire deposer la hache au defricheur de forets, mais personne n'osera me contredire quand j'affirmerai l'urgence de determiner des maintenant l'etendue de bois necessaire au chauffage des populations en calculant cette etendue d'apres l'immigration annuelle et la densite probable de la colonisation dans dix ans.

Nous avons certainement un gouvernement devoue aux interets du Dominion, et nous avons tout lieu d'esperer qu'il n'est pas temeraire de notre part de compter sur son esprit de devoir et d'attendre de lui des mesures severes, reglementant les reserves de bois destinees a etre mises en coupes regulieres, selon les besoins, lorsque la province du Manitoba et les provinces limitrophes seront habitees et defrichees.

Au train dont vont les choses, il semble aise de prevoir qu'a une epoque rapprochee, les chemins de fer nous auront amene le gros des bataillons des neo-Canadiens, et on doit se demander si les derniers debarquements de colons ne coincideront pas avec l'incendie des derniers bois. L'etude de cette question semble donc urgente pour eviter une catastrophe, et la publication des conclusions de cette etude est non moins utile pour prouver aux populations qu'on s'occupe d'assurer leur avenir. Nous ne saurions en effet compter sur le bois que le fermier pourra encore trouver sur sa terre, ni sur le charbon que le chemin de fer nous promet de nous amener, pour chauffer pendant six mois de gros hiver tout un peuple disperse sur d'immenses espaces. Des bois amenages par coupes peuvent seuls assurer la vie du pays.

Il y a urgence par suite d'arreter un deboisement pratique sans methode ainsi que les feux qui detruisent en pure perte le combustible necessaire a cette population qui se precipite vers nous a chaque printemps pour repondre aux pressants appels des agents de colonisation.

Le gouvernement seul a la possibilite et la mission de calculer la surface de bois necessaire au pays de meme qu'il est seul a pouvoir former des reserves et a les conserver.

Un groupement d'un certain nombre de "townships" devrait, il me semble, avoir vers son centre sa foret de reserve intangible jusqu'au jour ou l'Etat jugera utile de mettre son bois en vente par coupes reglees de maniere a repondre aux besoins des territoires limitrophes.

Mais le bois ne sert pas seulement de combustible: tous ceux qui ont observe ce qu'on est convenu d'appeler le regime des eaux d'une contree et qui ont reflechi, savent que les bois gardent l'eau, empechent son ecoulement trop rapide et son evaporation. Les bois servent de regulateur aux cours d'eau et j'en deduis de suite que la foret de reserve, tout en etant une sorte de centre, devra surtout etre conservee autant que possible vers la partie du pays ou se forment les milles petites ramifications chargees d'alimenter le principal cours d'eau dont le lit se confond generalement avec le "Holweg" de la region.

Il m'a ete donne de visiter ces parties de l'Afrique qui servaient de grenier a l'Italie lorsque les Romains etaient les maitres du monde. Ces cotes de la Mediterranee, sur lesquelles les Italiens cherchent en ce moment a reprendre pied apres quatorze siecles d'absence, sont encore couvertes de ruines et des vestiges de la civilisation que la Rome payenne et ensuite la Rome chretienne y avaient importee. On y retrouve les ruines d'arenes, de theatres, de temples, de villes entieres et aussi de citernes, d'aqueducs et de magnifiques basiliques.

D'immenses fermes fortifiees dont il ne reste que des pans de mur prouvent que les Numides vaincus par les Scipions avaient conserve, comme les Arabes modernes, des habitudes de pillage. Les vandales en effet ont passe par la vers le sixieme siecle, suivis par les Arabes et les peuplades errantes, incapables de se fixer jamais, et ont transforme ces rivages si riches en deserts arides. Des hordes nomades se succedant les unes aux autres detruisaient en passant les villes et les ports de mer et brulaient inconsciemment les forets pour creer des paturages ephemeres. Il ne resta bientot des colonies romaines que les solides fondations de maconnerie que les siecles ont respectees.

Mais les bois incendies ne retenant plus sur les pentes des collines ni dans la plaine les eaux prisonnieres, et ne regularisant plus le cours des ruisseaux, ceux-ci se sont transformes en torrents debordant dans la saison des pluies, pour se dessecher pendant l'ete. Le voisinage de la mer, favorable d'ordinaire a l'arrosage des contrees riveraines, a ete insuffisant pour compenser la destruction des bois. Les grandes secheresses de l'ete ont paralyse la vegetation; sans humidite, plus de nitrification, plus d'osmose, mais la mort de la nature, et pour rendre a ces pays leur fertilite, il faudra les reboiser en partie.

Prenons garde de ne pas tomber dans les memes errements. Nous sommes tres eloignes de la mer, qui n'a aucune influence sur nos climats; nous sommes donc moins favorises que les riverains de la Mediterranee, et deja la secheresse est pour nous un ennemi redoutable. A defaut des grandes etendues d'eau salee, nous avons bien quelques lacs d'ou s'elevent ces orages que le cultivateur anxieux attend souvent pendant l'ete en sondant l'horizon du regard. La puissance rafraichissante des nuages que le soleil vaporise et que le vent emporte sur les plaines dessechees est en raison directe de la surface des eaux, et, reduire le perimetre des lacs c'est diminuer la fertilite des terres arrosees, recherchees a bon droit jusqu'ici par le cultivateur intelligent.

Quand nos ruisseaux et nos rivieres seront desseches pendant l'ete, comme les oueds de Tunisie et de la Tripolitaine, quand la superficie de nos lacs aura ete reduite pour donner quelques terres de plus aux colons, nous ne verrons plus s'elever de nos vallees les brouillards fertilisants; les nuages d'orage formes sur les lacs seront plus rares et moins etendus, et nous serons exposés plus que jamais a voir nos semences rester en terre ou les bles secher sur pied avant que la seve ait eu le temps d'accomplir un travail dans les epis.

Le respect des lois s'impose donc, le respect des lois s'impose aussi pour assurer le chauffage d'une population dont le nombre augmente chaque jour; il s'impose parce que ces bois arretent les eaux et regularisent leur ecoulement par ces rivieres que nous serons heureux un jour de pouvoir canaliser, endiguer et maitriser par des ecluses comme dans les riches contrees agricoles ou nous avons tant d'exemples a prendre. Constatons en passant que les peuples arrives a la maturite de l'age, et y compris ceux que le soleil favorise, ont su prendre des mesures pour conserver une partie notable de leurs bois et amenager leurs eaux courantes afin de se mettre autant que possible a l'abri de desastres analogues a ceux que l'histoire constate en Afrique.

Les besoins du pays pour une epoque qui est peut-etre plus proche qu'on ne pense pourraient par suite servir de guides utiles pour diriger les travaux de drainage qui ne sont faits aujourd'hui que dans un but d'assainissement.

Ces questions de prevoyance pour un avenir inquietant meritent d'etre etudiees au plus tot par des hommes competents et penetres de ce qui s'est produit chez les peuples qui ont passe par les phases que nous traversons. N'est-il pas plus sage en effet de profiter de l'experience des autres que de tomber dans des errements dont les consequences ont deja ete nefastes a l'humanite? Que deviendront en effet les nombreuses populations appelees de toutes les parties du monde dans l'Ouest canadien, quand elles seront privees de pluies pour leurs recoltes pendant l'ete et qu'elles manqueront de combustible pendant l'hiver? Si des mesures serieuses ne sont pas prises, la zone du Canada central, composee du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan, etc., et comprise entre le 50e et le 60e degre de latitude, deviendra un desert plus redoutable a habiter que le Sahara. Au Sahara, les seuls ennemis sont l'aridite et la chaleur de l'ete: dans les provinces centrales du Canada, il faudra ajouter a l'aridite et aux chaleurs de l'ete, les froids terribles de l'hiver.

R. C.

Un traitement inique

Les taux de transport dans l'Ouest

Il semble evident que la population de l'Ouest canadien n'a pas encore saisi pleinement quelle dime ecrasante les compagnies de chemins de fer prelevent sur elle sous la forme des taux de transport.

Nous reconnaissons volontiers que ces compagnies ont collabore puissamment au developpement et a la colonisation de nos provinces; cela n'est pas une raison suffisante pour qu'on les laisse impunement pressurer les fermiers en imposant sur les articles qui leur sont necessaires des taux de transport absolument disproportionnes avec ceux que les memes compagnies mettent en vigueur dans les provinces de l'Est.

Notre confrere de Winnipeg, le "Free Press," publie a ce sujet un tableau comparatif qui dissipe entierement les doutes que l'on pourrait entretenir sur ce traitement injuste dont sont victimes nos colons.

Notre confrere suppose qu'une meme quantite de marchandise est expediee a une meme distance, entre deux points de l'Ouest et deux points de l'Est et il nous donne les instructifs exemples suivants:

Le C. P. R. transporte 100 livres de marchandises d'Algoma, Ont., a Schaw, Ont., a raison de 13 cents. La distance entre ces deux points est de 400 milles.

La meme compagnie demande 22 cts. les cent livres pour transporter des marchandises entre Kenora, Ont. et Oakshela, Sask.; la distance entre ces deux points, situes sur le meme reseau, est de 399 milles. L'augmentation du tarif de transport est donc plus eleve pour l'Ouest de 69 pour cent.

D'Algoma, Ont. a North Glenora, Ont., la distance est de 500 milles; le C. P. R. transporte des marchandises entre ces deux villes a raison de 15 cents les cent livres.

De Kenora, Ont., a Cupar, Sask. une distance de 499 milles, le tarif par 100 livres qu'exige le C. P. R. est de 27 cents, soit une augmentation de tarif de 80 pour cent.

De Chapleau, Ont. a Thamesville, Ont. la distance est de 597 milles, le tarif exige pour le transport de cent livres est de 16½ cents; de Kenora, Ont. a Aitkow, Sask., soit une distance de 593 milles, le tarif en vigueur monte a 32 cents par 100 livres; soit une augmentation de 94 pour cent.

Supposons maintenant que deux wagons de bois de construction pesant chacun 40,000 livres soient expedies, l'un de Chapleau, Ont., a destination de Ste-Anne, Que., et l'autre de Kenora, Ont. a Sutherland, Sask., la distance serait la meme et cependant pour le transport dans l'Est le prix demande ne serait que de $60.90 alors que dans l'Ouest la compagnie exigerait $112.

Beaucoup de fermiers dans l'Ouest penseront que le trust du bois de construction dans nos regions met le prix de celui-ci deja assez haut sans qu'il soit necessaire que les compagnies de chemin de fer en augmentent encore la cherte par des tarifs de transports disproportionnes.

Il importe que le gouvernement federal, qui est arrive au pouvoir apres avoir fait tant de promesses allechantes a l'electorat, songe sans retard a faire disparaitre le traitement inique dont sont victimes les fermiers de l'Ouest.

La question des ecoles separees

Comme pour la question de la marine les nationalistes se declarent maintenant impuissants.

Comme pour la question de la marine, le gouvernement Borden n'a pas de programme defini sur la question des ecoles separees. Il ne sait meme pas s'il doit avoir un programme a ce sujet ou si, comme encore pour la marine, il doit declarer cette question reglee et desormais hors de la puissance du parlement federal.

La question des Ecoles separees est l'une de celles que l'element castor a exploite avec le plus d'acharnement devant les electeurs pendant la derniere campagne.

M. Monk lui-meme, quoiqu'il l'ait peu discutee en public, a cru devoir y referer asez longuement dans son discours sur l'adresse. Et maintenant que les conservateurs sont au pouvoir, et les liberaux dans l'opposition, MM. Monk, Pelletier et Nantel ont bien autre chose a faire que de s'occuper de la marine et des Ecoles Separees.

"Il est vrai, a declare M. Pelletier, que nous avons reproche au gouvernement Laurier de ne pas avoir rendu aux catholiques de l'Ouest tous leurs droits scolaires; mais nous n'avons jamais promis que les conservateurs les leur rendraient."

Et il n'est meme pas sur, aujourd'hui que le gouvernement federal ait le droit de faire ce que M. Bourasa et M. Lavergne, M. Monk, M. Pelletier et les autres ont tant et si souvent reproche a Sir Wilfrid Laurier de n'avoir pas fait!

Ces gens, dans l'opposition, criaient a Sir Wilfrid Laurier: "Pourquoi ne rendez-vous pas a nos coreligionnaires de l'Ouest la plenitude de leurs droits scolaires?"

Maintenant qu'ils sont au pouvoir, leur porte-parole, l'hon. M. Pelletier, change de ton: "Nous ne savons pas, dit-il, si le gouvernement federal a le droit de le faire." Et s'il fallait en croire le version de "La Gazette," M. Pelletier aurait meme affirme que le gouvernement federal ne peut plus rien y faire.

Il y a quelques semaines, on pretait a S. G. Mgr Langevin, archeveque de St-Boniface, l'intention de reprendre aupres du gouvernement federal, maintenant conservateur, l'agitation en faveur d'un nouveau reglement de la question des Ecoles separees au Manitoba.

De nombreuses voix ayant une autorite morale considerable sur les electeurs de la province de Quebec, se sont elevees pendant la derniere campagne pour demander de renverser le gouvernement Laurier, qui refusait de faire justice aux catholiques du Manitoba.

Maintenant que le gouvernement Laurier est renverse et remplace par des gens en qui Mgr Langevin et les voix en question mettaient leur confiance, on vient leur dire que le gouvernement federal ne peut plus rien faire.

Devons-nous donc nous attendre a ce que l'hypocrisie des Monk, des Pelletier et des castors-nationalistes en general soit denoncee avec autant de vigueur que le fut le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier?

Quoi qu'il en soit, et quoi qu'on en fasse, il n'en restera pas moins ce fait, devant les electeurs de la province de Quebec, que les pretendus champions des Ecoles separees du Manitoba et du Nord-Ouest n'etaient que de miserables hypocrites qui ne sont pas plutot au pouvoir qu'ils repudient leurs promesses et se cachent derriere un "non possumus" demantant toutes leurs declamations, toutes leurs revendications.

La question des Ecoles separees, comme la question de la marine, les deux questions avec lesquelles les castors-nationalistes ont souleve tant de naifs Canadiens-francais, ont donne tout ce qu'on leur demandait. Laurier est renverse. Le reste n'a plus d'importance.

Ces cyniques aveux des archi-hypocrites que la province d'Ontario a mis au pouvoir, avec l'aide de Bourassa et de ses amis, vont-ils ouvrir les yeux a leurs dupes?

"Le Canada."

UNE OPINION

Ce que l'on pense du "Courrier de l'Ouest."

Le R. P. A. G. Morice, O.M.I., ancien directeur du "Patriote de l'Ouest", nous envoie la lettre suivante:

Winnipeg, 8 dec., 1911.

Monsieur le redacteur du
"Courrier de l'Ouest."

Cher Monsieur,

Je viens de recevoir votre bulletin relatant la destruction par le feu de votre etablissement. C'est une veritable calamite pour l'Ouest canadien et elle serait encore plus grande si votre journal restait une periode de temps appreciable sans paraitre. Je sais trop ce que c'est que d'etre brule pour ne pas vous offrir immediatement l'expression de ma plus vive sympathie dans le malheur qui vous frappe. Au point de vue politique je ne partage aucunement vos idees; mais, dans mon humble opinion la ou vous excelliez, le champ dans lequel vous avez fait le plus de bien,—et un tres grand bien,—c'est en ce qui concerne la propagation de notre nationalite dans l'Ouest.

Votre incessante campagne de colonisation francaise a du vous attirer la sympathie de tous les gens bien pensants. Dieu veuille que vous puissiez bientot la reprendre.

Bien sincerement a vous.

A. G. MORICE, O.M.I.

Nous presentons nos remerciements emus a notre distingue correspondant pour ses condoleances et pour l'opinion qu'il nous exprime sur l'humble effort que nous tentons pour le bien de la nationalite francaise dans l'Ouest.

UN NOUVEL ARRANGEMENT POSTAL

Entre le Canada et la France.—Le taux des colis transportes entre ces deux pays est beaucoup reduit.

Ottawa, 12. — Un nouvel arrangement postal vient d'etre conclu par l'hon. L. P. Pelletier, directeur general des Postes dans le but de reduire le prix du port des paquets entre le Canada et la France.

Les paquets qui viennent de France au Canada sont taxes sur une triple echelle. Les paquets de trois livres ou moins coutent 55 centins, ceux de sept livres coutent 95 centins et ceux de 11 livres coutent $1.55.

D'apres le nouvel arrangement la meme echelle de poids prevaut mais les prix sont reduits. Les tarifs sont de 42 centins pour les paquets de trois livres ou moins, de 55 centins pour ceux de 7 livres ou moins et de 57 centins pour ceux de 11 livres.

Jusqu'ici le Canada n'avait pas d'arrangement direct avec la France. Les colis etaient envoyes de France en Angleterre et en outre du prix de transport entre la France et l'Angleterre une autre charge etait ajoutee pour le transport de Londres au Canada. D'apres le nouvel arrangement, les paquets viendront directement de France au Canada et iront directement du Canada en France par la ligne Allan qui maintenant fait le service de Quebec a Cherbourg et est une compagnie subventionnee par le Canada.

Cela ne detruit pas les anciens arrangements entre l'Angleterre et le Canada en ce qui regarde les colis a destination de la France mais c'est un service supplementaire. Le service actuel via l'Angleterre est plus rapide que celui qui est propose, etant un service hebdomadaire tandis que celui de la ligne Allan est bi-mensuel. Les colis devant parvenir promptement a destination prendront la route de Londres et ceux qui seront moins presses auront l'avantage de la reduction plus forte en prenant la ligne Allan.

LA REVUE DE LA SEMAINE

Un nouveau "Merger", pour la fabrication des outils et instruments agricoles prend naissance, en Saskatchewan, avec un capital de $22,000,000.

Cinq cents voyageurs a la fois quittent Winnipeg, par le Pacifique Canadien, en route pour l'Europe, l'Allemagne, l'Autriche, la Russie ou les iles Britanniques pour y passer les fetes dd Noel.

Les rebelles chinois demeurent confiants, et leurs chefs ne veulent entendre parler d'aucune autre forme de gouvernement que la republique.

Sur proposition de M. l'echevin Collier, la commission des finances de la cite de Quebec recommande unanimement au Conseil de ville d'accorder une allocation de $5,000 au congres de la Langue francaise.

Vingt mille Italiens remportent une bataille assez serieuse, engagee contre les Turcs et les Arabes. Ils prennent a l'ennemi huit canons, des tentes et des quantites d'approvisionnements.

Delhi se prepare a faire une grandiose reception au Roi-Empereur, Georges V. On n'en est pas moins nerveux, en Angleterre, et inquiet du sort de Leurs Majestes britanniques, a la nouvelle de tous les incendies soudains eclatant aux Indes depuis quelques jours, et notamment de la destruction complete du pavillon royal dans lequel devait etre accueilli le monarque, au camp du Durbar.

Le Pacifique Canadien s'entend avec la ville de Calgary pour installer la d'importants ateliers de construction, qui fourniront de l'emploi a plus de 2,000 hommes.

Le navire "Antoinette" arrive a S.-Nazaire, France, avec 12 des hommes de son equipage, pris de la maladie du sommeil. L'horrible mal s'est declare au bout de 100 jours apres que ce navire eut quitte l'Ile de Java.

On dit que les deux anarchistes, les freres McNamara, aussitot apres avoir recu leur sentence, ont fait au Grand Jury d'importantes revelations sur la trame secrete d'une vaste conspiration d'anarchistes-dynamitards aux Etats-Unis.

On annonce de Pekin au "Times, de Londres, que le Prince Regent de Chine a demissionne.

Les travailleurs de la marine, aux Etats-Unis, cherchent a s'amalgamer avec ceux d'Angleterre, pour former une Union Internationale.

Mecontente du recensement federal, la ville de Westmount fait denombrer elle-meme ses habitants et en trouve de 16,000 a 17,000, ou trois mille de plus, environ, que les enumerateurs officiels.

Le Roi d'Espagne ayant voulu donner une lecon d'etiquette de cour a sa tante, l'Infante Eulalie, qui avait publie, sans lui en demander permission, un ouvrage sous le nom de Comtesse d'Avila, s'attire une reponse du tac au tac de la part de la fiere princesse, qui declare faire en meme temps ses adieux a la Cour d'Espagne.

Plusieurs des principaux chefs de l'unionisme americain ne cachent point leur depit des crimes abominables avoues par les freres McNamara, pour la defense desquels ils avaient fait souscrire $190,000 au travail organise, et quelques-uns meme vont jusqu'a reclamer le maximum de la peine contre les terribles anarchistes.

Les annonces du Courrier donnent des resultats



LA REVOLUTION CHINOISE

La photographie superieure montre l'infanterie imperiale quittant Pekin, pour aller combattre les revolutionnaires. Cette photographie a ete prise au moment ou les troupes se dirigeaient vers la gare. La photographie de gauche est celle de Yuan Shih Kai recemment nomme vice-roi de la Chine centrale, avec mission de reduire les rebelles. Le nouveau vice-roi est un Chinois modernise qui passe pour le reformateur du celeste Empire. La photographie de gauche est celle du general Yin Chang chef des armees imperiales.

TOUJOURS LE MAROC

La Presse associee publie la depeche suivante, qui est evidemment de sources peu sympathiques a la France:

Paris, 7. — Les politiciens francais s'agitent beaucoup a propos d'une pretendue tentative de la part de M. Caillaux d'intimider l'Espagne au sujet de ses reclamations au Maroc en menacant le roi Alphonse XIII. La "Republique Francaise" publie, d'apres ses propres informations, une histoire deja publiee dans un journal de Geneve, histoire d'apres laquelle le premier ministre de la Republique aurait tente de relever sa fortune politique en esayant de regler la difficulte espagnole par un coup de main. On ajoute que M. Caillaux se serait servi d'intermediaire pour signifier au roi d'Espagne que s'il refusait de regler immediatement les difficultes la dynastie espagnole des Bourbons se trouverait en danger.

A la reception de cet etrange message, le roi d'Espagne aurait dit: L'Espagne n'est pas le Portugal." Alphonse XIII aurait ensuite informe l'Angleterre et les autres puisances interessees de la demarche extraordinaire du premier ministre.

Vers cette epoque, M. Caillaux, causant avec Sir Francis Bertie, ambassadeur anglais a Paris, aurait fait de singulieres remarques touchant l'entente cordiale et ces remarques auraient produit une telle impression a Londres que le president Fallieres aurait du intervenir.

La "Republique Francaise" commente ces rapports et ajoute que la ligne de conduite adoptee par M. Caillaux est dangereuse pour la France.

LE CONGRES INTERNATIONAL DE GEOLOGIE AURA LIEU AU CANADA EN 1913.

Les membres du Comite d'organisation comptent sur la visite de 1,000 a 1,200 geologues et ingenieurs des mines, tout plus eminents les uns que les autres, venant de tous les pays d'Europe, d'Asie, d'Amerique, d'Australie. On passera pres de trois mois au Canada, a etudier sur le terrain divers probleme geologiques, a examiner les ressources minerales et a presenter les ressources minerales et a presenter des travaux scientifiques sur la geologie et les mines. Des excursions geologiques auront lieu dans toutes les provinces depuis la Nouvelle-Ecosse jusqu'au Yukon.

Abonnez-vous au Courrie de l'Ouest, le plus grand journal francais de l'Ouest

CHEZ LES ESQUIMAUX

UN ILOT DE POPULATION SCANDINAVE PARMI LES ESQUIMAUX D'AMERIQUE.

Comme les depeches l'ont annonce deja, une expedition scientifique, organisee par le museum d'histoire naturelle americain, pour l'exploration des cotes arctiques jusqu'au nord de la Colombie britannique, a fait parvenir a New York une nouvelle interessante: elle a decouvert , dans une contree que l'on croyait inhabitee, une quarantaine d'individus qui, bien qu'ayant le langage et les moeurs des Esquimaux, ont un type physique plutot scandinave. Quelques-uns sont blonds, et ont de la barbe, et il paraitrait — mais ceci ne doit etre accepte que sous reserve—qu'ils n'auraient jamais vu de blan[cs] [n]i d'Indiens.

Laissons de cote ce qui "parait" pour ne nous occuper que de ce qui est. Comment interpreter l'existence de ces individus de types physiques sensiblement differents de celui des Esquimaux?

Tout d'abord, il faut observer que le type esquimau n'est pas absolument homogene et uniforme: il y a des Esquimaux ayant le type plus europeen que d'autres, ce qui peut tenir a une infusion de sang europeen. Et cela s'explique par les voyages que des Danois et des Scandinaves ont fait depuis longtemps du cote du Groenland. En realite, ceux-ci etaient alles jusqu'aux cotes du Canada bien avant la decouverte de l'Amerique.

De sorte qu'en somme la presence d'individus nordiques parmi les Esquimaux n'aurait rien de tres surprenant.

A propos de la decouverte qui vient d'etre faite, on a propose une explication interessante: Ces Esquimaux aberrants ne pourraient-ils pas etre des descendants des compagnons de Sir John Franklin? Les naufrages auraient pu finir par rencontrer une tribu d'Esquimaux et vivre avec elle, se marier avec des Esquimaudes et laisser une progeniture ou le type nordique ne pouvait manquer de se presenter. Il est possible que des compagnons de Franklin aient survecu, evidemment. Mais on s'attendrait a ce qu'une tradition existat parmi leurs descendants, relatant leur origine et il n'y en a pas, semble-t-il.

L'explication la plus vraisemblable est autre. Les Norses avaient etabli au Groenland une industrie baleiniere, et une civilisation qui, au troisieme siecle, comportait des eglises; on a meme dit des cathedrales. Seulement, elle ne comportait pas, et pour cause, la culture des cereales: il fallait donc, chaque annee, envoyer aux colons du ble et diverses autres necessites de la vie; ce que l'on faisait regulierement.

Mais au quatorzieme siecle survient la "mort noire," la peste, et la tradition veut qu'une flotte de ravitaillement ait manque son butin. Tous les equipages auraient peri en route de la peste, et les navires se seraient perdus naturellement.

Ce ne fut qu'apres une interruption de quelques annees, motivee par l'epidemie, que l'on put songer de nouveau aux colons. Une flotte partit, mais les glaces, qui avaient entre temps gagne du terrain, s'opposaient au debarquement. D'autre part, les maisons qui existaient encore et que l'on pouvait voir des navires, paraissaient absolument desertes.

On a conclu que les colons ne voyant plus rien venir d'Europe, avaient leve le camp et emigre vers l'Ouest, esperant y trouver des ressources. Ils auraient rencontre des tribus indigenes et adopte la facon de vivre de celles-ci. Les enfants qu'ils auraient eus des Esquimaudes auraient naturellement parle l'esquimau de preference, et la langue norse se serait vite perdue.

Mais le type serait reste. Encore une fois, quand deux races humaines se croisent, il peut surgir un type mixte, intermediaire. Mais de l'union de ces indigenes de type mixte, il peut sortir des descendants faisant retour a l'une ou l'autre des souches primitives ou a toutes deux. Rien de plus surprenant, des lors, si le type nordique, a peu pres pur, se presentait encore maintenant. Il serait, en tout cas, tres interessant d'etudier de pres les individus dont il s'agit.

UN BOEUF EGARE—est actuellement sur la ferme de M. Alexis Dandonneau, sec. 16, quart sud-est, Twp. 53 Rang 26, ouest du 4e M. Ce boeuf est roux, avec tache blanche, marque indistincte sur la hanche droite, cornes coupees, pesant environ mille livres, age environ de 2 ans et demi.

LORD GREY VIENT DE PRONONCER A LONDRES UN DISCOURS SUR LE CANADA.

Parlant de l'immigration americaine dans les provinces de l'Ouest, il a exprime l'opinion qu'elle ne fait que commencer et que les Americains deviennent de bons et loyaux sujets de Sa Majeste.

L'annexion du Canada par les Etats-Unis ne lui semble pas possible. Dans une forme humoristique il conseilla aux Etats-Unis de prendre garde car au train dont se developpe le Canada il pourra un jour etre en mesure d'absorber les Etats-Unis.

NOUVELLES REGIONALES

HOWELL, (Sask.)

Un certain nombre de Francais demeurant dans l'Ouest depuis quelques annees et ayant fait fortune, nous ont quittes pour aller vivre paisiblement dans leur pays.

De ce nombre sont M[M]. Rentier et M. Longere, qui sont partis avec leurs familles. Madame Hoscheit est alle faire une promenade de quelques mois en Belgique.

Notre bazar annuel a eu lieu a la date mentionnee dans mon dernier courrier; ce bazar a obtenu un plein succes, assistance nombreuse chaque soir. M. le cure a remercie ses paroissiens de leur empressement.

Ce bazar etait au profit de l'eglise.

Nous avons depuis trois semaines une temperature vraiment ideale; nous nous croirions au printemps; les gens en profitent pour faire leur provision de bois.

M. le cure sera absent pendant quelques jours, il est parti pour St-Albert, pour affaires paroissiales.

Notre maitre d'ecole du village est decede apres deux jours de maladie; il est mort de consomption; atteint depuis longtemps, il continuait quand meme ses travaux avec courage. C'etait un charmant garcon, excellent catholique, il est mort muni de tous les secours de notre sainte religion. Ses parents demeurent au Nouveau Brunswick.

Les battages, arretes quelques jours par les grands froids, ont repris avec activite. Nos fermiers pensent qu'ils seront termines avant Noel.

LE C.P.R. ET LES COLONS DE L'OUEST

Une compagnie sacrifie un million de piastres pour procurer du charbon a ceux qui ne pouvaient en avoir a cause de la greve.

Montreal, 9.—La greve des mineurs de l'Ouest canadien, qui vient de se terminer apres huit mois de duree, restera memorable dans le monde ouvrier aussi bien que chez les capitalistes interesses. On evalue en effet a plus de seize millions de dollars les pertes subies par les mineurs et les capitalistes

Craignant que la continuation de cette greve ne cause un desastre parmi les colons, a l'approche de l'hiver qui s'annonce long et rigoureux dans les prairies ouvertes a la culture, la compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien achetait, dernierement, en Pennsylvanie, et transportait par voie de Fort William et Jack Fish, tout le charbon qu'elle put se procurer; par voie de Duluth, la meme compagnie du C. P. R. faisait transporter 400,000 tonnes de charbon formant un total de 700,000 tonnes qu'elle a distribuees; le long de sa voie et qu'elle vend aujourd'hui au prix coutant aux colons qui en font la demande.

Mais maintenant que la greve a pris fin, les habitants de l'Ouest peuvent se procurer du charbon a un prix plus reduit, c'est ce qui explique la perte de plus d'un million de dollars que le Pacifique Canadien s'est imposee pour parer aux eventualites d'une greve prolongee. Cependant, ce reglement n'empeche les colons de considerer comme une veritable Providence une compagnie qui a pris sur elle d'assumer les risques d'une perte nette aussi elevee, dans le seul but de se rendre utile a toute une population aux abois.

La compagnie du Pacifique Canadien a toujours la satisfaction de pouvoir se vanter d'avoir prevu une disette de combustible qui aurait pu se terminer par une veritable catastrophe.

ECHOS ET COMMENTAIRES.

En reponse a une interpellation recente le gouvernement federal a communique les chiffres officiels du recensement, compiles jusqu'a date.

Nous constatons que le dernier chiffre donne de la population du Canada a augmente de plus de 100,000 sur celui qui avait ete communique au public il y a quelques semaines.

La population totale du Dominion etait alors croyait-on, de 7,081,869; elle est aujourd'hui de 7,184,410, soit une augmentation de 102,541.

C'est la un detail auquel il importe de donner une large publicite.

* * *

La question des ecoles du Manitoba est revenue sur le tapis, lundi, a la Chambre des Communes.

Certains deputes de l'opposition ont voulu savoir du gouvernement si, en faisant une nouvelle delimitation des frontieres du Manitoba, il ne profiterait pas de l'occasion pour obtenir du gouvernement de cette meme province une definition plus exacte du status scolaire. L'hon. M. Pelletier a repondu que la question des ecoles avait ete reglee en 1897, par le gouvernement de Sir Wilfrid Laurier.

Nous ne croyons pas que l'hon. M Pelletier puisse echapper par cette reponse a la situation delicate dans laquelle il s'est place lui-meme avec [tout] un groupe du parti conservateur relativement a la question scolaire.

Depuis 1897, on n'a cesse de faire un reproche a Sir Wilfrid Laurier d'avoir regler la question des ecoles. Nous n'examinons pas, pour le moment, si ce reproche etait fonde. Mais, lorsqu'ils arguaient de la question scolaire, ou bien les conservateurs etaient sinceres ou bien ils ne l'etaient pas. S'ils etaient sinceres ils ne pouvaient vouloir dire autre chose qu'ils s'engageaient a reparer l'injustice commise une fois au pouvoir. Or, ils ne semblent pas presses de le faire aujourd'hui. Ils disent avec M. Pelletier: "La question a ete mal reglee mais elle l'a ete, et nous n'y pouvons rien." Le public ne se laissera pas tromper par cette singuliere defaite. Il conclura que certains conservateurs n'ont vu dans la question des ecoles, depuis une douzaine d'annees, qu'un pretexte plus ou moins avantageux pour emouvoir l'opinion canadienne-francaise afin de se hisser au pouvoir. —"La Presse."

Causerie Rurale

L'ELEVAGE DANS L'ALBERTA.

L'annee s'acheve et chacun s'apprete a passer l'hiver qui approche a grands pas. Dans les fermes, aux travaux de la moisson succedent les travaux de construction nouvelle ou d'amelioration des anciens batiments. Il y a toujours a faire sur une ferme canadienne; l'hiver y est si rigoureux que les constructions ne sont jamais ni assez bonnes, ni assez chaudes; et puis, le nombre des animaux a soigner et a hiverner augmentant, il est indispensable aussi de leur preparer de la place. Car il n'y a pas a dire, mieux un animal est soigne durant ces longs mois de froid et de neige, plus apte il est a rendre service. Toutefois il arrive qu'il est impossible d'abriter tous les animaux et c'est la une particularite curieuse de ce pays, de voir chevaux et bestiaux supporter pour ainsi dire aisement dehors la rigueur de nos hivers. Une epaisse couche de neige qui sejourne sur le dos des animaux et qui au contact de la chaleur du corps devient dure et resistante semble les preserver un peu. De toutes facons, il est impossible a un rancher de 400 tetes de betail ou de 100 tetes de chevaux de rentrer tout cela a l'etable; a chacun de s'ingenier pour leur rendre l'hiver moins penible et moins rigoureux.

En general, toute ferme est batie non loin d'un bosquet ou d'un petit bois; c'est la que de preference l'eleveur portera la nourriture necessaire: foin ou paille. Le foin est certes la nourriture superieure, mais je me suis laisse dire que la paille, si l'on a pris soin d'y jeter du sel pour forcer les animaux a aller boire, est bonne egalement. Leur manger de ce fait n'est pas aussi sec et se digere mieux.

On ne peut se faire une idee de la quantite enorme de foin qu'un eleveur de 3 a 400 tetes est oblige de rassembler pour hiverner son troupeau. Heureusement que tout le monde n'en a pas autant et que de tels ranchers sont la minorite, car je ne sais ou ils pourraient recolter la nourriture qui leur serait necessaire. Je pourrais cependant citer une dizaine de noms de ces gros eleveurs autour de Vermilion, aussi prosperes les uns que les autres. Quoi qu'il en soit, presque chaque ferme a son troupeau de 10, 20 et 50 tetes; c'est la 'a moyenne. Pour ce nombre meme, la recolte de foin est un gros travail et une grande preoccupation.

L'elevage est a mon idee un point capital de la vie du fermier canadien et surtout dans l'Alberta, pour plusieurs raisons: d'abord, il y a encore tant de terrains libres, qu'il serait malheureux de ne pas les utiliser comme paturages et terres a foin. En second lieu, la vente du betail est une chose sure en tous temps et en toutes saisons. Il est certain que la recolte du grain est une bonne chose et d'un beau rapport, mais il faut compter avec la grele, la gelee, la secheresse ou l'humidite: chaque annee il arrive quelque chose qui derange tant soit peu la recolte. L'on dit, et ceci semble evident, que plus le pays sera peuple et la terre travaillee, plus la recolte sera certaine. Il m'a ete raconte qu'un fermier depuis 35 ans au Manitoba a eu, durant les 12 premieres annees et presque tous les ans des deboires dans ses recoltes, et que depuis une quinzaine d'annees il n'en a pas manque une seule: cela s'explique aisement en disant que le Manitoba est presque totalement peuple et cultive. Il en sera de meme pour l'Alberta, et le temps ne sera pas eloigne ici, ou nous arriverons nous aussi a ne pas manquer une recolte. L'Alberta est comme la Saskatchewan et le Manitoba, province de l'Ouest, et appelee comme ses soeurs a etre le grenier du monde. Mais en attendant, le fermier devrait plutot faire ce que l'on appelle ici le "mixed farming," grain et elevage. Les deux s'accordent bien et meme se completent.

Il n'y aurait, pour s'en convaincre, qu'a prendre l'exemple de cette annee. —L'annee s'annoncait superbe et tous se plaisaient a dire qu'on allait avoir une recolte superieure a tout ce que l'on avait eu jusqu'a present. Le debut du printemps avait ete un peu sec, mais a cette secheresse avait succede une pluie qui, bienfaisante au debut, a peche par son exces. Il a plu beaucoup, il a plu trop; et cette humidite refroidissant la temperature, les chaleurs ont ete plutot rares. Qu'est-il arrive? Le grain a pousse magnifiquement en hauteur, en verdure, en paille, mais il ne finissait pas de murir, et dans la nuit du 26 au 27 aout, une assez forte gelee a compromis une partie de la recolte; toutes les terres basses ont ete gelees; seules, les terres hautes ont ete epargnees.

La gelee a, dit-on, la meme bizarrerie que la grele. Elle s'acharne sur un champ et delaisse le champ voisin; elle s'attaque a une contree et epargne sa voisine. C'est ce que j'ai eu l'occasion de remarquer, la semaine derniere, dans une de mes tournees, a 40 milles au nord-est de Vermilion. Tandis que le sud n'avait pas eu trop a se plaindre, cette contree avait ete plus particulierement eprouvee et les fermiers se demandaient si le grain valait la peine d'etre battu. Je pense que ceux-la exageraient la situation, quoique, cependant, cette partie du district ait ete plus touchee que les autres.

Que faire alors? Faire une selection dans sa recolte: Faire battre le grain qui a ete epargne et conserver comme nourriture, c'est-a-dire en "green feed" celui qui ne vaut pas la peine d'etre battu. C'est alors que le "mixed farming" vient en aide au fermier et sauve la situation.

Le "mixed farming" devient de plus en plus populaire. Il est, cependant, des districts entiers ou l'elevage est presque impossible; ce sont ceux ou la "herd law" est en vigueur. La "herd (troupeau), law (loi)" est une loi provinciale qui autorise les fermiers de tel township ou district, a ne pas cloturer leurs recoltes, mais qui les oblige, au contraire, a tenir leurs animaux enfermes dans des patures.

Ce qui fait la superiorite du betail canadien, c'est qu'il peut paitre en liberte, choisissant l'herbe et le paturage. Comment voulez-vous que des animaux retenus prisonniers par la "herd law", et forces de brouter l'herbe de leurs clos jusqu'a la racine, puissent profiter? Coment voulez-vous que ces fermiers puissent faire de l'elevage? Cela leur est pour ainsi dire impossible. Et, lorsqu'ils sont eprouves par la grele ou la gelee, tout est perdu pour eux, tandis que leurs voisins, aides par un petit troupeau, s'en tirent toujours et malgre tout. J'en ai bien rencontre, dans mes tournees, de ces gens qui, amateurs acharnes de la "herd law", il y a une couple d'annees, en sont arrives, maintenant, a reclamer le rappel de cette loi qu'ils ont eux-memes demandee; c'est, en effet, d'apres une petition portant la majorite des noms des colons du township qu'elle leur avait ete accordee.

Est-ce a dire a present qu'il ne faut pas faire de grain? Non, certes. La culture du ble, surtout, de l'orge et de l'avoine est et fera la richesse de l'Ouest canadien.

Pour nous en convaincre, il n'y a qu'a consulter les statistiques ci-dessous de la recolte de cette annee.

BLE.

	Boisseaux.
Manitoba	54,400,000
Saskatchewan	106,250,000
Alberta	18,000,000

AVOINE

	Boisseaux.
Manitoba	69,300,000
Saskatchewan	119,250,000
Alberta	18,000,000

ORGE

	Boisseaux.
Manitoba	21,000,000
Saskatchewan	7,500,000
Alberta	4,800,000

LIN

	Boisseaux.
Manitoba	720,000
Saskatchewan	6,600,000
Alberta	500,000

C'est beau etant donne que l'annee n'a pas ete des meilleures. Ceux qui, au prix de labeurs opiniatres, livrent le grain a la terre, ne peuvent etre que loues et encourages, et il serait a souhaiter que toujours leurs efforts soient couronnes de beaux succes, mais il n'en est pas moins vrai qu'un peu d'elevage, ajoute a la culture, aura un resultat satisfaisant toujours et en toutes occasions.

R. H. G.

Vermilion, Alta.

Causerie du dimanche

EN TERRE SAINTE.

Mes chers petits enfants approchez! Grand'pere Baptiste a ete bien malade: rhume, grippe, rhumatisme, tout s'en est mele a la fois... si du moins le "Courrier" n'avait pas passe au feu, j'aurais eu les nouvelles d'Edmonton pour m'egayer, me distraire et m'instruire!...

—Moi, dit Felix, j'ai une nouvelle a vous conter, grand'pere. J'ai trouve, dans mon livre de messe, les belles histoires que vous disiez a mes cousins et a mes cousines?...

—Ah! vraiment, comment sais-tu cela?... Alors, Felix de dire:

—Ils m'ont demande si j'avais entendu les histoires au sujet de Jean Baptiste, et du Bon Jesus... tout de suite j'ai repondu: "oui je connais cela. Car je sais lire"!...

—Je suis fier de toi, mon petit Felix, reprit le vieux Baptiste; mais ou et quand as-tu appris a lire?

—Les Soeurs du Couvent de Morinville m'ont appris a lire le francais, ajouta Felix.

—Si tu sais lire, voyons ca, fit de nouveau le vieux Baptiste. Va prendre mon paroissien sur la table, pres de la fenetre, et mets-toi a lire...

—A quelle page faut-il commencer?

Le grand'pere de repondre: "ouvre le livre a tout hasard, et lis..."

—J'y suis, le livre s'est ouvert tout seul a l'endroit ou se trouve l'image en noir, qui porte la petite photographie de feu notre grand'mere...

—Ah! la chere ame, reprit le vieux Baptiste avait un profond soupir, je pense que le Bon Dieu lui a fait misericorde... Deja onze mois que notre grand'mere est morte, mes enfants. Je pense que je la suivrai bientot!

—Oh! grand'pere, firent Leonie et Antoinette, vous allez guerir et vous resterez encore avec nous, et avec papa et maman bien des annees...

—Ce sera comme le Bon Dieu voudra mes enfants! Lui est le maitre! ... Laissons Felix nous lire une page de mon paroissien...

Felix se mit a lire:

"En ce temps la parut un edit de Cesar Auguste, pour faire le denombrement des habitants de toute la terre. Ce premier denombrement fut fait par Cyrinus, gouverneur de Syrie. Et tous allaient se faire inscrire, chacun en sa ville."

Paul interrompit Felix et dit au vieux Baptiste: grand'pere, voulez-vous nous dire qui etait Cesar Auguste?...

Le vieux Baptiste de repondre: Felix, dis donc a Paul qui etait Cesar Auguste.

—Oui, grand'pere, je le ferai. Mais n'est-ce pas mieux de lire toute la page d'abord; et apres nous jaserons, nous poserons les questions et donnerons les reponses. C'est souvent comme cela que la Soeur Marie-Pierre s'y prenait en nous montrant a lire.

—C'est bon, mon Felix, continue, et vous autres, ecoutez jusqu'au bout!

Felix reprit sa lecture:

"Joseph aussi monta de Nazarette, ville de Galilee, et vint en Judee, dans la cite de David qui est appelee Bethleem, parce qu'il etait de la maison et de la famille de David, pour etre inscrit avec Marie son epouse, qui etait enceinte. Et comme ils etaient la, il arriva que les jours de l'enfantement furent accomplis. Et Marie mit au jour son Fils premier ne. Elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une creche, parce qu'ils n'y avait point de place dans l'hotellerie. Or, en la meme contree il y avait des bergers qui gardaient tour a tour leurs troupeaux durant les veilles de la nuit.

Et voici que l'ange du Seigneur parut aupres d'eux, et ils furent saisis d'une grande crainte.

Et l'ange leur dit: Ne craignez point, car je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie. Il nous est ne aujourd'hui, en la cite de David, un Sauveur qui est le Christ, le Seigneur. Et voici ce qui vous le fera reconnaitre: vous trouverez un enfant enveloppe de langes et couche dans une creche. Et soudain, avec l'ange parut la multitude des armees celestes, louant Dieu et disant: Gloire a Dieu au plus haut des cieux, et paix aux hommes de bonne volonte sur la terre."

—Merci, Felix, dirent tous les enfants, lorsque Felix ferma le livre.

Et le grand'pere attira son Felix sur son epaule et le baisa sur le front, en lui disant: tu consoles mes jours de tristesse et de maladie, car tu lis assez bien pour me faire encore une lecture tous les jours, apres la classe!...

—Maintenant Felix, reprit Paul, dis nous qui etait Cesar Auguste.

—C'etait, dit Felix, l'empereur des Romains, il y a plus de 1900 ans. Il etait le maitre de presque tout le monde dans ce temps la!...

P. B.

(A suivre.)

"La Voix de l'Ouest"

Ce que coute aux cultivateurs de l'Ouest la defaite de la reciprocite.

Au cours d'une seance recente, a la Chambre federale, l'hon. M. Oliver, depute d'Edmonton, a prononce un interessant discours etablissant ce que coute aux fermiers de l'Ouest la defaite de la Reciprocite.

Nous croyons interessant de reproduire ci-dessous quelques-uns des passages les plus importants de ce discours:

L'hon. M. White avait admis que le prix du ble a Minneapolis etait plus eleve qu'a Winnipeg; mais il pretendait que, avec la reciprocite, les prix tomberaient au meme niveau, et alors, il disait que les cultivateurs de l'Ouest ne seraient pas plus avances, tandis que les chemins de fer canadiens n'auraient plus de ble a transporter ni les meuniers de grain a moudre.

M. Oliver a demoli cet argument, en montrant que, si le prix a Minneapolis n'etait pas plus eleve qu'au Canada, il n'y aurait aucune raison pour que le ble canadien se vende aux Etats-Unis et, par consequent, que les chemins de fer canadiens en perdent le transport et les meuniers la mouture.

Et pour bien eclairer ce cote de la question, M. Oliver a donne un tableau comparatif des prix actuels que voici:

	Wpg.	Minn.	Difer.
Ble No. 1 du nord	94 3-8	1.05 5-8	7
Ble No. 2 du nord	95	1.05 5-8	8
Ble No. 3 du nord	90 1-2	1.01	8
Av. Con. Bl. No. 2	40 5-8	46 1-2	6c
Orge No. 3	65	1.20	55c
Orge No. 4	55	1.12	57c
Orge a moulee ..	50	1.05	55c
Graine de lin No.1	187	2.04	17c

"Mais pour bien comprendre cette difference, il faut tenir compte du fait que le ble No. 3 du nord, au Canada est egal au No. 1 du nord, a Minneapolis; que l'avoine canadienne pese 34 livres au minot et l'avoine du Minnesota 32 livres.

"Mais il y a d'autres produits que les grains. Examinons les prix du betail. Le 18 novembre, le prix des boeufs maigres pour l'engraissement, a Winnipeg, etait de $5 par quintal et le prix du boeuf d'exportation de choix, de $4.75 par quintal. A Chicago, le meme jour, les boeufs se vendaient de $4.40 a $9.10; les boeufs de l'Ouest de $4.80 a $7.30, les boeufs pour l'engraissement de $2.90 a $5.75.

"Vous voyez, M. l'orateur, que les boeufs marques pour l'engraissement, a Chicago, valaient 75c par 100 livres de plus que les boeufs d'exportation de choix ne valaient a Winnipeg.

Puis M. Oliver, prenant pour base de son calcul les quantites officiellement constatees de la recolte de 1910, fait le compte des sommes que les cultivateurs de l'Ouest ont perdues, par le rejet de la reciprocite.

"La recolte a ete de 84,000,000 de minots de ble; de 28,000,000 de minots d'avoine, de 4,000,000 de minots d'orge, de 3,500,000 minots de graine de lin; et on a exporte 46,000 betes a cornes.

"En evaluant les pertes des cultivateurs de l'Ouest par le rejet de la reciprocite a 6 cents par minot, il perd, sur les 84,000,000 de la recolte de l'annee derniere $5,000,000; sur les 46,000,000 en plus de la recolte de cette annee, $2,295,000 de plus.

"Sur les 28,000,000 de minots d'avoine, il perd 5c par minot, soit $1,500,000; sur les 4,000,000 de minots d'orge, a une perte de 50c par minot il perd $2,000,000; sur les 3,500,000 minots de graine de lin, a 15 cents par minot de perte, il perd $500,000.

"Sur 46,000 tetes de betail, d'un poids moyen de 1,200 livres, en evaluant la perte a 1c seulement par livre, il perd encore $500,000.

"Sur les transactions de la saison actuelle, en prenant le minimum des exportations, le prix actuel du marche, les cultivateurs des trois provinces des prairies ne perdent pas moins de $12,000,000, comme resultat du rejet de la convention permettant l'entree libre de leurs produits aux marches des Etats-Unis.

"En evaluant la population des trois provinces a un million et demi, c'est une perte de $8 par tete de chaque homme, femme et enfant des villes et des campagnes de ces trois provinces, qui resulte du vote du 21 septembre."

Personne a la Chambre n'a essaye de refuter ni meme de discuter ces chiffres.

Aussi n'est-il pas etonnant d'entendre M. Oliver affirmer que, quoi qu'on en dise, la reciprocite n'est pas morte; elle est loin d'etre morte; elle n'a jamais ete ausi vivante qu'aujourd'hui.

La population de l'Ouest, qui compte deja presque pour un quart dans la population du Canada, et qui augmente de 150,000 a 200,000 habitants par annee, sera bientot en mesure de nous imposer ses volontes.

Et alors, gare aux trusts, aux combines, aux mergers, aux monopoles de tout genre qui lui ont fait perdre sur la valeur de son dur et penible travail, plus de $12,000,000 cette annee!

CHRONIQUE LOCALE

ASSEMBLEE DE L'ASSOCIATION ST. JEAN-BAPTISTE.

On nous prie d'annoncer qu'une tres importante assemblee de l'Association St-Jean-Baptiste d'Edmonton aura lieu dimanche prochain, a trois heures de l'apres midi, a la salle des fetes de l'Ecole Separee.

On discutera la question de la participation des Canadiens-francais de l'Alberta au congres du Parler francais de Quebec.

Toutes les personnes de langue francaise demeurant a Edmonton sont instamment priees d'assister a cette assemblee.

ASSOCIATION DE. TRAVAUX MANUELS.

On nous informe que dans quelques jours l'Association de Travaux Manuels "Canadian Handicraft" ouvrira une agence a Edmonton. On prendra les commandes pour tous les ouvrages de couture, broderie, peinture, etc. D'autre part toutes les personnes desirant vendre des travaux de ce genre pourront les envoyer marques de leur prix de vente aux personnes dont les noms suivent:

Miss Cornelia Hughes, 907 7th St.,
Mrs. R. P. Barnes, 15th Street.

Cette association a pour but unique d'encourager le travail artistique fait au foyer et de venir en aide en facilitant la vente des produits de ce travail.

Une somme minime sera retenue sur le prix de vente des articles pour defrayer les frais de l'agence.

M. L. Durand, de Calgary, a Edmonton depuis quelques jours, vient de partir pour Paris.

M. et Mme Jos. Duplessis, de Vegreville, font part de la naissance d'une fille qui a recu au bapteme les noms de Marie, Elmire, Angeline. Parrain et Marraine, M. et Mme R. Duplessis, grand'pere et grand'mere de l'enfant.

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Vve Firmin Cola, decedee la semaine derniere a Nantes, (France.) Mme Firmin Cola etait la veuve d'un usinier bien connu de Nantes qui fut, pendant pres de vingt ans, maire de Chantenay. L'un de ses fils, M. Felix Cola, demeure avec sa famille, a Edmonton, depuis quelques annees.

Nous offrons nos condoleances les plus vives a M. et Mme Cola et a leurs enfants, ainsi qu'a Mmes Sonet et Jenvrin, les petites filles de la defunte.

M. A. Charbonneau vient de se rendre acquereur du magasin de cigares et de tabac de l'hotel Royal George. M. Charbonneau se propose de doubler son assortiment et il invite tous ses amis a lui accorder leur clientele.

M. Simeon Laurendeau, frere de M. Laurendeau de la Cie Edmonton Wine & Spirit etait de passage a Edmonton cette semaine, en route pour St-Emile ou il est alle rendre visite a son beau-frere, M. Coulombe. De retour a Calgary, M. Laurendeau doit partir avec sa famille pour la Californie afin d'y passer les mois d'hiver.

Le magasin de St-Albert, appartenant autrefois a M. E. Bernard, vient d'etre achete par M. J. W. Lachambre, d'Edmonton. M. Lachambre, etabli depuis de longues annees dans le pays, est tres connu dans la region nord d'Edmonton et nous ne doutons pas qu'il augmentera rapidement la clientele de son magasin.

Le public est invite a profiter des grandes reductions de prix offertes sur les articles en magasin. Voir l'annonce page 6.

Le jeune Herve Pelletier, fils de M. G. Pelletier, vient de sortir en pleine convalescence de l'hopital de la Misericorde ou la fievre typhoide l'a retenu alite pendant plus de six semaines.

M. Bertrand est de retour d'un voyage a la Grande Prairie.

M. Geo. Morin, marchand du Petit Lac des Esclaves, est de passage a Edmonton.

Signalons parmi nos visiteurs de cette semaine, MM. Emile Cloutier, de Lafond, W. Pepin, de St-Paul, A. Bolduc, de St-Emile, et A. Poirier, de St-Paul.

M. Baril, assistant comptable a la Banque Molson, vient d'etre nomme aux memes fonctions a la succursale de cette banque a Winnipeg. Nos felicitations pour cet avancement.

NORTH EDMONTON.

Couvent des Franciscains.
Superieur: R. P. Xavier Marie, O. F. M.
Vicaire, R. P. Boniface.

Heures des offices:

Dimanche: Messes basses a 6 heures et 8 heures. Grand'messe et sermon a 10.30 heures. Catechisme a 3 heures p.m. Exposition du T. S. Sacrement, rosaire et salut a 4 heures p.m.

Durant la semaine: Messes a 6 h., 6.30 h. et 8 heures.

Mardi: Jour specialement consacre a St-Antoine; a 7.30 heures p.m., exposition du T. S. S. a 8 heures p.m. salut.

Vendredi: A 7.30 heures p.m., chemin de croix, suivi de la Veneration de la Relique de la Vraie Croix, ou de la Benediction du T. S. Sacrement suivant les fetes.

"ARBRE DE NOEL."

Le Jeudi apres Noel aura lieu au Couvent des Franciscains, la fete de "l'Arbre de Noel," distribution de presents et dons divers. Chants, musique, etc., etc.

Toutes les personnes desirant assister a cette fete seront recues avec plaisir.

LE JUNIORAT DES O.M.I.

Le nouveau Juniorat des Oblats de Marie Immaculee, etabli a Strathcona, a ouvert ses portes, depuis quelque temps. Vingt-huit etudiants se destinant a la pretrise y sont installes et ce nombre sera sans doute double des que le local tout entier sera pret a etre occupe. Le Principal declare que le nombre des demandes d'admission a depasse son attente et que les batiments devront sans doute etre agrandis des l'an prochain.

M. Jos. Larose annonce qu'il vient de prendre possession de l'ecurie Windsor, Premiere rue.

M. LaRose se propose d'avoir constamment un grand nombre de chevaux de tout genre pour les besoins de sa clientele.

Louage et vente.

Seize deputes provinciaux, tous des conservateurs, ont ete elus cette semaine sans opposition, dans Ontario.

UN HOTEL DE $750,000.

Winnipeg, 13. — On annonce que la Compagnie du C. N. R. a decide de construire, a Calgary, un hotel devant couter $750,000.

COURS DES CEREALES.

Winnipeg, 13.—

Ble No. 1 Northern	94 1-2 c.
Ble No. 2 Northern	91 1-2 c.
Ble No. 3 Northern	84 c.
Ble No. 4 Northern	78 c.
Ble No. 5 Northern	68 c.
Ble No. 6 Northern	59 c.
Avoine No. 2	37 1-2 c.